



TG/238/2(proj.4)  
 ORIGINAL : Anglais  
 DATE : 2020-07-24

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

THÉIER

Code(s) UPOV : CMLIA\_SIN

*Camellia sinensis* (L.) Kuntze

### PRINCIPES DIRECTEURS

#### POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

#### DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts du Kenya*

*pour examen par le*

*Comité technique à sa cinquante-sixième session  
 qui se tiendra à Genève les 26 et 27 octobre 2020*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

Autres noms communs :\*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
<i>Camellia sinensis</i> (L.) Kuntze	Tea	Théier	Tee, Teestrauch	Te, Té

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

### DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">3</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">3</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">5</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">6</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">7</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">14</a>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<a href="#">14</a>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">14</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">19</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">20</a>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Camellia sinensis* (L.) Kuntze.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées d'un an.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 boutures racinées

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par une référence dans le tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque référence sont décrits au chapitre 8.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

#### 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

##### 4.1 *Distinction*

##### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

##### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

##### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

##### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 1.

##### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, 1 plante hors type est tolérée.

## 4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : type (caractère 2)
- (b) Plante : port (caractère 3)
- (c) Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon (caractère 8)
- (d) Limbe : couleur (caractère 14)
- (e) Limbe : forme (caractère 16)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

<i>Niveau</i>	<i>Note</i>
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

#### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

#### 6.5 Légende

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
		Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español		
		states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión		

- |   |                                                            |                                                                 |                          |
|---|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1 | Numéro de caractère                                        |                                                                 |                          |
| 2 | (*)                                                        | Caractère avec astérisque                                       | – voir le chapitre 6.1.2 |
| 3 | Type d'expression                                          |                                                                 |                          |
|   | QL                                                         | Caractère qualitatif                                            | – voir le chapitre 6.3   |
|   | QN                                                         | Caractère quantitatif                                           | – voir le chapitre 6.3   |
|   | PQ                                                         | Caractère pseudo qualitatif                                     | – voir le chapitre 6.3   |
| 4 | Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable) |                                                                 |                          |
|   | MG, MS, VG, VS                                             |                                                                 | – voir le chapitre 4.1.5 |
| 5 | (+)                                                        | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2 |                          |
| 6 | (a)-(c)                                                    | Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1 |                          |
| 7 | Pas applicable                                             |                                                                 |                          |

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	QN	VG	(+)	(a)				
	<b>Plant: vigor</b>		<b>Plante : vigueur</b>		<b>Pflanze: Wuchsstärke</b>	<b>Planta: vigor</b>		
	weak		faible		gering	débil	GWEJULUL, TRFK 301/1	3
	medium		moyenne		mittel	medio	TRFK 306	5
	strong		forte		stark	fuerte	TRFK 301/4, TRFK 371/8	7
2. (*)	PQ	VG	(+)	(a)				
	<b>Plant: type</b>		<b>Plante : type</b>		<b>Pflanze: Typ</b>	<b>Planta: tipo</b>		
	shrub		arbrisseau		Strauch	arbusto	TRFK 536, TRFK 543	1
	semi-arbor		demi-arbre		Halbbaum	semiarborescente	AHP S15/10	2
	arbor		arbre		Baum	arborescente	TRFK 56/89	3
3. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	<b>Plant: growth habit</b>		<b>Plante : port</b>		<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
	upright		dressé		aufrecht	erecto	TRFK 301/3	1
	semi-upright		demi-dressé		halbaufrecht	semierecto	AHP S15/10	3
	spreading		étalé		breitwüchsig	extendido	TRFK 371/8	5
4.	QN	VG		(a)				
	<b>Plant: density of branches</b>		<b>Plante : densité des ramifications</b>		<b>Pflanze: Dichte der Zweige</b>	<b>Planta: densidad de ramas</b>		
	sparse		lâche		locker	laxa	TRFK 306	3
	medium		moyenne		mittel	media	EPKD99/10, TRFK 301/4	5
	dense		dense		dicht	densa	AHP S15/10, EPK TN14-3	7
5. (*)	QL	VG	(+)	(a)				
	<b>Branch: zigzag</b>		<b>Ramification : zigzag</b>		<b>Zweig: Zickzackform</b>	<b>Rama: zigzaguelo</b>		
	absent		absent		fehlend	ausente	TRFK 31/8	1
	present		présent		vorhanden	presente		9
6. (*)	QN	MG/MS	(+)					
	<b>Young shoot: time of beginning of 'one and a bud' stage</b>		<b>Jeune rameau : époque de début de la phase 'un et un bourgeon'</b>		<b>Jungtrieb: Zeitpunkt des Beginns des Stadiums 'ein Blatt und eine Knospe'</b>	<b>Rama joven: época de inicio de la fase de "una hoja y una yema"</b>		
	early		précoce		früh	temprana		3
	medium		moyenne		mittel	intermedia		5
	late		tardive		spät	tardía		7

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>7. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Young shoot: color of second leaf</b>	<b>Jeune rameau : couleur de la deuxième feuille</b>	<b>Jungtrieb: Farbe des zweiten Blattes</b>	<b>Rama joven: color de la segunda hoja</b>			
	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino			1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	TRFK 301/3		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	EPK TN14-3		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	NDT TAI, TRFK 306/3		4
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	TRFK 6/8		5
	purple green	vert-pourpre	purpurgrün	verde púrpura	TRFK K-PURPLE		6
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	TRFK 306		7
<b>8. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Young shoot: density pubescence of bud</b>	<b>Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon</b>	<b>Jungtrieb: Dichte der Behaarung der Knospe</b>	<b>Rama joven: densidad de la pubescencia de la yema</b>			
	absent or sparse	absente ou faible	fehlend oder locker	ausente o laxa	TRFK 31/8		1
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 704/2		3
	dense	forte	dicht	densa	AHP S15/10		5
<b>9.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(a)</b>				
	<b>Young shoot: anthocyanin coloration at base of petiole</b>	<b>Jeune rameau : pigmentation anthocyanique à la base du pétiole</b>	<b>Jungtrieb: Anthocyanfärbung an der Basis des Blattstiels</b>	<b>Rama joven: pigmentación antocianica en la base del peciolo</b>			
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	TRFK 31/8		1
	weak	faible	gering	débil	TRFK 73/1		2
	medium	moyenne	mittel	media			3
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 306		4
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	TRFK K-PURPLE		5
<b>10. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(a)</b>			
	<b>Young shoot: length</b>	<b>Jeune rameau : longueur</b>	<b>Jungtrieb: Länge</b>	<b>Rama joven: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	K-PURPLE		3
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 704/2		5
	long	longue	lang	larga	BBK 35, TRFK 301/4		7
<b>11. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>			
	<b>Leaf blade: attitude</b>	<b>Limbe : port</b>	<b>Blattspreite: Haltung</b>	<b>Limbo: porte</b>			
	upwards	dressé	aufwärts gerichtet	erecto	BBK 35, TRFK 56/89		1
	horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	TRFK 6/8		3
	downwards	retombant	abwärts gerichtet	hacia abajo	TRFK 371/8		5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>12. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>			
	short	courte	kurz	corta	K-PURPLE		3
	medium	moyenne	mittel	media	AHP SC31/37		5
	long	longue	lang	larga	BBK 35, TRFK 301/4		7
<b>13. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>			
	narrow	étroite	schmal	estrecha	K-PURPLE		3
	medium	moyenne	mittel	media	AHP SC31/37		5
	broad	large	breit	ancha	TRFK 371/8		7
<b>14. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: color</b>	<b>Limbe : couleur</b>	<b>Blattspreite: Farbe</b>	<b>Limbo: color</b>			
	green	vert	grün	verde	TRFK 31/8		1
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	TRFK 306		2
<b>15. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: intensity of color</b>	<b>Limbe : intensité de la couleur</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Farbe</b>	<b>Limbo: intensidad del color</b>			
	light	claire	hell	clara	AHP SC12/28, TRFK 73/1		3
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 306, TRFK 31/8, TRFK56/89		5
	dark	foncée	dunkel	oscura	NDT TAI, TRFK K-PURPLE, TRFK301/6		7
<b>16. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>			
	<b>Leaf blade: shape</b>	<b>Limbe : forme</b>	<b>Blattspreite: Form</b>	<b>Limbo: forma</b>			
	very narrow elliptic	très elliptique étroite	sehr schmal elliptisch	elíptica muy estrecha	EPK C12, TRFK301/6		1
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	TRFK 31/8, TRFK 704/2		2
	medium elliptic	elliptique moyenne	mittel elliptisch	elíptica media	AHP S15/10		3
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha			4
<b>17. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>			
	<b>Leaf blade: shape of apex</b>	<b>Limbe : forme du sommet</b>	<b>Blattspreite: Form der Spitze</b>	<b>Limbo: forma del ápice</b>			
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa			1
	acute	aigüe	spitz	aguda	TRFK 108/82		2
	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminada	AHP S15/10, TRFCA SF S150, TRFK597/1		3

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>18. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: shape of base</b>	<b>Limbe : forme de la base</b>	<b>Blattspreite: Form der Basis</b>	<b>Limbo: forma de la base</b>				
	acute	pointue	spitz	aguda	AHP SC31/37		1	
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa	TRFK 704/2		2	
	truncate	tronquée	abgeflacht	truncada			3	
<b>19.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>					
	<b>Leaf blade: shape in cross section</b>	<b>Limbe : forme en section transversale</b>	<b>Blattspreite: Form im Querschnitt</b>	<b>Limbo: forma en sección transversal</b>				
	folded upwards	incurvée	aufgebogen	plegada hacia arriba	TRFK 6/8		1	
	flat	plate	gerade	plana	TRFK 12/12		2	
	recurved	retombante	zurückgebogen	recurvada			3	
<b>20.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: undulation of margin</b>	<b>Limbe : ondulation du bord</b>	<b>Blattspreite: Randwellung</b>	<b>Limbo: ondulación del margen</b>				
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	EPK TN14-3, TRFK31/8		1	
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 301/3		3	
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 303/577		5	
<b>21.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: serration of margin</b>	<b>Limbe : dentelure du bord</b>	<b>Blattspreite: Randeinschnitte</b>	<b>Limbo: serrado del margen</b>				
	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	TRFK 306		1	
	weak	faible	gering	débil	TRFK 31/8		3	
	medium	moyenne	mittel	medio	AHP S15/10		5	
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 301/5, TRFK 597/1		7	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte			9	
<b>22.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(b)</b>				
	<b>Leaf blade: texture of upper surface</b>	<b>Limbe : texture de la surface supérieure</b>	<b>Blattspreite: Textur der Oberfläche</b>	<b>Limbo: textura del haz</b>				
	smooth or weakly rugose	lisse ou faiblement rugueuse	glatt oder schwach blasig	lisa o ligeramente rugosa	TRFK 6/8		1	
	moderately rugose	modérément rugueuse	mittel blasig	moderadamente rugosa	EPK TN14-3		2	
	strongly rugose	fortement rugueuse	stark blasig	muy rugosa	AHP SC31/37		3	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>23.</b>	<b>QN</b>	<b>MG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Time of full flowering</b>	<b>Époque de pleine floraison</b>	<b>Zeitpunkt der Vollblüte</b>	<b>Época de plena floración</b>			
	early	précoce	früh	temprana			3
	medium	moyenne	mittel	intermedia			5
	late	tardive	spät	tardía			7
<b>24.</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: length of pedicel</b>	<b>Fleur : longueur du pédoncule</b>	<b>Blüte: Länge des Blütenstiels</b>	<b>Flor: longitud del pedicelo</b>			
	short	courte	kurz	corta	EPK TN14-3		1
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 6/8, AHP S15/10		3
	long	longue	lang	larga	TRFK 301/5		5
<b>25. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: anthocyanin coloration on outer side of sepal</b>	<b>Fleur: pigmentation anthocyanique sur la face externe du sépale</b>	<b>Blüte: Anthocyanfärbung an der Außenseite des Kelchblatts</b>	<b>Flor: pigmentación antocianica de la cara externa del sépalo</b>			
	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	TRFK 6/8		1
	medium	moyenne	mittel	media			2
	strong	forte	stark	fuerte	TRFK 306		3
<b>26.</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: pubescence of outer side of sepal</b>	<b>Fleur : pilosité de la face externe du sépale</b>	<b>Blüte: Behaarung an der Außenseite des Kelchblatts</b>	<b>Flor: pubescencia de la cara externa del sépalo</b>			
	absent	absente	fehlend	ausente	TRFK 306		1
	present	présente	vorhanden	presente			9
<b>27.</b>	<b>QN</b>	<b>MS</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: diameter</b>	<b>Fleur : diamètre</b>	<b>Blüte: Durchmesser</b>	<b>Flor: diámetro</b>			
	small	petit	klein	pequeño	TRFK 303/577		3
	medium	moyen	mittel	medio	TRFK 6/8, AHP S15/10		5
	large	grand	groß	grande	TRFK 301/5, TRFK 306		7
<b>28.</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: pubescence of ovary</b>	<b>Fleur : pilosité de l'ovaire</b>	<b>Blüte: Behaarung des Fruchtknotens</b>	<b>Flor: pubescencia del ovario</b>			
	absent	absente	fehlend	ausente			1
	present	présente	vorhanden	presente	AHP S15/10, TRFK 31/8		9

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>29.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: density of pubescence of ovary</b>	<b>Fleur : densité de la pilosité de l'ovaire</b>	<b>Blüte: Dichte der Behaarung des Fruchtknotens</b>	<b>Flor: densidad de la pubescencia del ovario</b>			
	sparse	lâche	gering	laxa	TRFK 31/8	1	
	medium	moyenne	mittel	media	AHP S15/10	3	
	dense	dense	stark	densa	TRFK 6/8	5	
<b>30. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>			
	<b>Flower: color of inner petals</b>	<b>Fleur : couleur des pétales internes</b>	<b>Blüte: Farbe der inneren Blütenblätter</b>	<b>Flor: color de los pétalos internos</b>			
	white	blanc	weiß	blanco	TRFK 306	1	
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	AHP S15/10	2	
	pink	rose	rosa	rosa		3	
<b>31. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(c)</b>				
	<b>Flower: length of style</b>	<b>Fleur : longueur du style</b>	<b>Blüte: Länge des Griffels</b>	<b>Flor: longitud del estilo</b>			
	short	courte	kurz	corta	TRFCA SFS150	1	
	medium	moyenne	mittel	media	AHP S15/10	3	
	long	longue	lang	larga	TRFK 306	5	
<b>32.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>			
	<b>Flower: position of style splitting</b>	<b>Fleur : position de la scission du style</b>	<b>Blüte: Position der Griffelspaltung</b>	<b>Flor: posición de la división del estilo</b>			
	low	basse	niedrig	baja	EPK TN14-3	1	
	medium	moyenne	mittel	media	TRFK 306	3	
	high	haute	hoch	alta	TRFK 6/8	5	
<b>33. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(c)</b>			
	<b>Flower: position of stigma relative to stamens</b>	<b>Fleur : position du stigmate par rapport aux étamines</b>	<b>Blüte: Stellung der Narbe im Verhältnis zu den Staubblättern</b>	<b>Flor: posición del estigma en relación con los estambres</b>			
	far below	loin au-dessous	weit unterhalb	muy por debajo	TRFK 430/90	1	
	moderately below	modérément au-dessous	mittel unterhalb	medianamente por debajo	EPK TN14-3	2	
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	AHP S15/10	3	
	moderately above	modérément au-dessus	mittel oberhalb	medianamente por encima	EPKD99/10	4	
	far above	loin au-dessus	weit oberhalb	muy por encima	EPK C12	5	

## 8. Explications du tableau des caractères

### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées au moins 15 mois après le repiquage ou lors de la première période de floraison, selon ce qui convient.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur la cinquième feuille pleinement développée à partir du sommet de la ramification.
- (c) Les observations sur la fleur doivent être effectuées sur des fleurs complètement développées à l'époque de pleine floraison.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

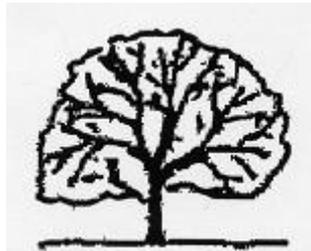
#### Ad. 1 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être décrite en observant l'abondance globale de croissance végétative.

#### Ad. 2 : Plante : type



1  
arbrisseau



2  
demi-arbre



3  
arbre

#### Ad. 3 : Plante : port



1  
dressé



3  
demi-dressé



5  
étalé

Ad. 5 : Ramification : zigzag



1  
absent



9  
présent

Ad. 6 : Jeune rameau : époque de début de la phase 'un et un bourgeon'

L'époque de début de la phase "un et un bourgeon" est celle où 30% des bourgeons sont à la phase "un et un bourgeon".

Ad. 10 : Jeune rameau : longueur

Les observations doivent être effectuées à la phase "trois et un bourgeon".

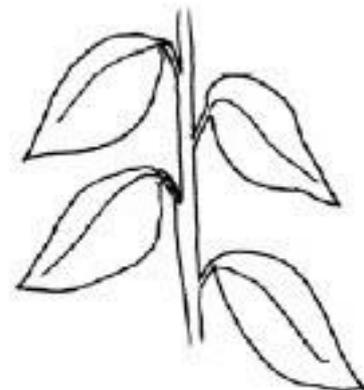
Ad. 11 : Limbe : port



1  
dressé

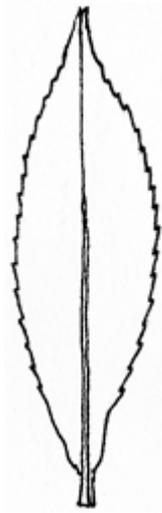


3  
horizontal



5  
retombant

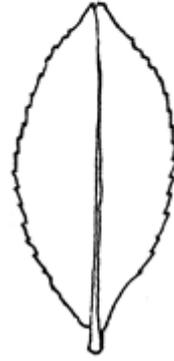
Ad. 16 : Limbe : forme



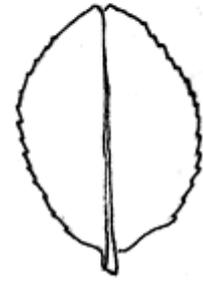
1  
très elliptique étroite



2  
elliptique étroite

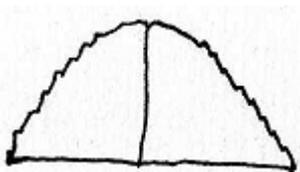


3  
elliptique moyenne

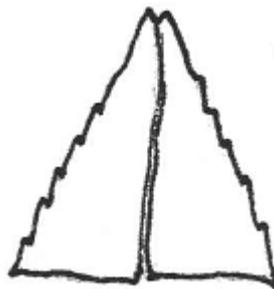


4  
elliptique large

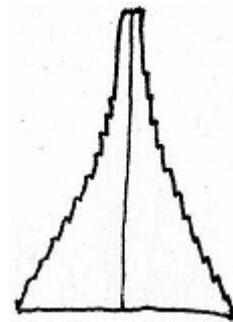
Ad. 17 : Limbe : forme du sommet



1  
obtuse

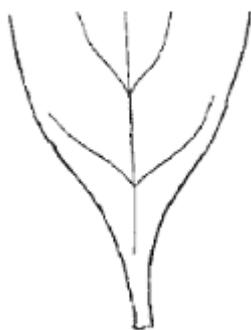


2  
aigüe

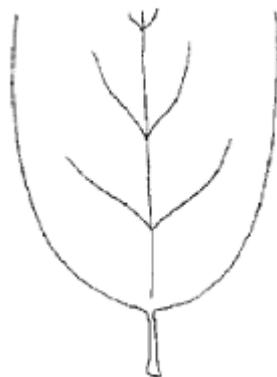


3  
acuminée

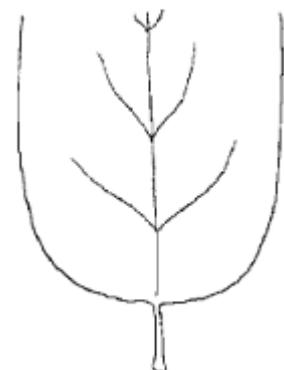
Ad. 18 : Limbe : forme de la base



1  
pointue



2  
obtuse



3  
tronquée

Ad. 19 : Limbe : forme en section transversale



1  
incurvée

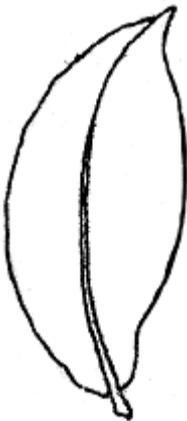


2  
plate



3  
retombante

Ad. 20 : Limbe : ondulation du bord



1  
absente ou faible

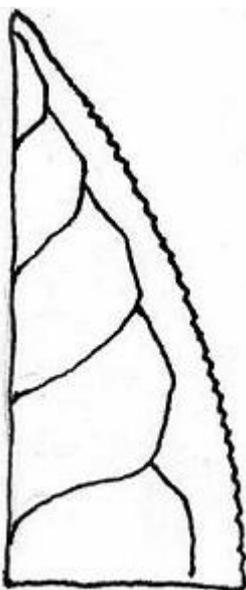


3  
moyenne

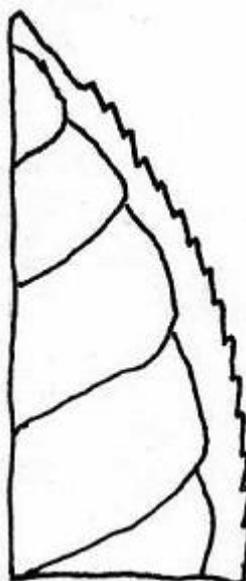


5  
forte

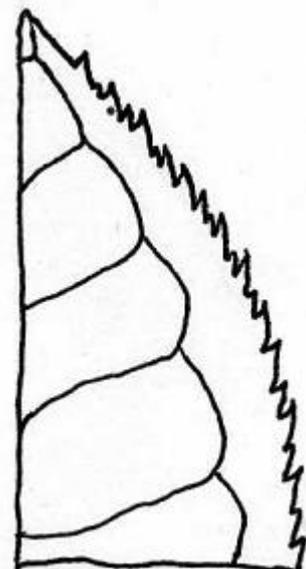
Ad. 21 : Limbe : dentelure du bord



3  
faible



5  
moyenne



7  
forte

Ad. 23 : Époque de pleine floraison

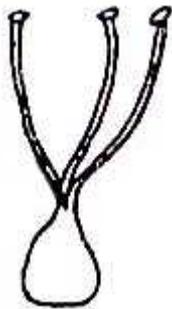
L'époque de pleine floraison est atteinte lorsque 50% des plantes ont au moins 50% des fleurs ouvertes.

Ad. 30 : Fleur : couleur des pétales internes



a = Pétale interne  
b = Pétale externe

Ad. 32 : Fleur : position de la scission du style



1  
basse

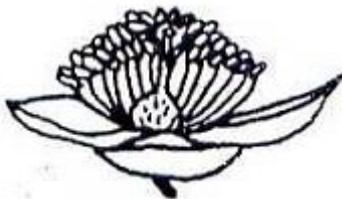


3  
moyenne

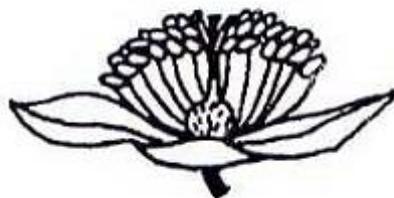


5  
haute

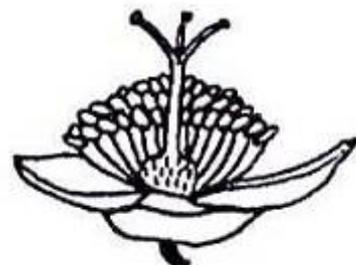
Ad. 33 : Fleur : position du stigmate par rapport aux étamines



1  
loin au-dessous



3  
au même niveau



5  
loin au-dessus

9. Bibliographie

Chen, L., Yang, Y.J., Yu, F.L., 2005: Descriptors and data standard for tea (*Camellia* spp.). China Agricultural Press, Beijing, CN

Chen, L., Yu, F.L., Tong, Q.Q., 2000: Discussions on phylogenetic classification and evolution of section *Thea*. *Journal of Tea Science*, 20(2): 89-94

IPGRI, 1997: Descriptor for tea (*Camellia Sinensis*). International Plant Genetic Resources Institute, Rome, IT

Wachira, F.N., Kamunya, S.M., Chalo, R., Maritim, T., Kinyangi, T., 2012:T RFK Clonal Catalogue, (1st Edition), Tea Research Foundation of Kenya (TRFK), KE

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Camellia sinensis (L.) Kuntze"/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Théier"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation [ ]

(a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
(a)	Boutures	[ ]
(b)	Multiplication <i>in vitro</i>	[ ]
(c)	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Autre (veuillez préciser)	[ ]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : type</b> <b>(2)</b>		
arbrisseau	TRFK 536, TRFK 543	1 [ ]
demi-arbre	AHP S15/10	2 [ ]
arbre	TRFK 56/89	3 [ ]
<b>5.2 Plante : port</b> <b>(3)</b>		
dressé	TRFK 301/3	1 [ ]
dressé à demi-dressé		2 [ ]
demi-dressé	AHP S15/10	3 [ ]
demi-dressé à dressé		4 [ ]
étalé	TRFK 371/8	5 [ ]
<b>5.3 Jeune rameau : densité de la pilosité du bourgeon</b> <b>(8)</b>		
absente ou faible	TRFK 31/8	1 [ ]
faible à moyenne		2 [ ]
moyenne	TRFK 704/2	3 [ ]
moyenne à forte		4 [ ]
forte	AHP S15/10	5 [ ]
<b>5.4 Limbe : couleur</b> <b>(14)</b>		
vert	TRFK 31/8	1 [ ]
pourpre	TRFK 306	2 [ ]
<b>5.5 Limbe : forme</b> <b>(16)</b>		
très elliptique étroite	EPK C12, TRFK301/6	1 [ ]
elliptique étroite	TRFK 31/8, TRFK 704/2	2 [ ]
elliptique moyenne	AHP S15/10	3 [ ]
elliptique large		4 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>dressé</i>	<i>étalé</i>
----------------	----------------------	---------------	--------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

--



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui  Non

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui  Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(c) Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(d) Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature  Date

[Fin du document]